



# Projet d'agglomération de Strasbourg 2000 - 2010

Trois idées forces pour le projet d'agglomération :

- construire une vision d'avenir à moyen terme,
- définir le projet urbain pour les 27 communes de l'agglomération et les 10 ans à venir,
- aboutir à un document de programmation ouvrant la voie de partenariats publics et privés.

Le conseil de la Communauté urbaine souhaitait :

- un développement durable qui associe dynamique économique et lutte contre les inégalités sociales,
- une plus grande solidarité intercommunale pour que toutes les communes bénéficient des retombées économiques des fonctions européennes,
- des innovations dans toutes les politiques publiques.

Une démarche de consultation et de mobilisation des partenaires locaux a permis de construire une ambition commune, traduite par un programme d'actions à moyen terme. Pour passer de la prospective à la stratégie urbaine, un programme opérationnel précise les compétences, les maîtres d'ouvrage, les échéanciers, les opérations et leur cahier des charges. Le document contractuel produit a longtemps constitué l'outil de référence du projet urbain pour les élus et l'administration communautaire.



**1998 - 2000 COMMUNAUTÉ URBAINE DE STRABOURG - ALSACE - FRANCE**

Référence personnelle de Ghislaine SOULET Directrice des études et de la prospective de la Communauté Urbaine de Strasbourg  
**MAÎTRE D'OUVRAGE** : Communauté Urbaine de Strasbourg.

Projet urbain des 27 communes de l'agglomération  
Espaces à enjeux et lignes directrices des interventions



Extrait du tableau de programmation urbaine

Opérations	Acteurs		Degré d'avancement		
	CUS	Part	déjà engagé	en préparation	à prévoir
<p><b>Une animation technopolitaine pour tisser des coopérations entre la recherche et les entreprises.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Centre de recherche technologique - haltech.</li> <li>- Promotion coordonnée des savoir-faire locaux</li> <li>- Base de données en ligne sur les activités des acteurs économiques</li> <li>- Assistance à la détection et à l'accompagnement de projets</li> <li>- Étude pour fonds d'amorçage, incubation et pépinières.</li> </ul>	—	●	—	—	—
	—	○	—	—	—
	—	○	—	—	—
	—	●	—	—	—
	—	●	—	—	—